

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Société Nationale d'Aménagement de Terrain, de Développement de
l'Habitat de Promotion et de Gestion Immobilière « ISKAN »

AAO N° : 02/CPMP/ISKAN/2023

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics par ISKANsn pour l'année 2023.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°02/CPMP/ISKAN/2023
3. La société Nationale d'Aménagement de Terrain, de Développement de l'Habitat de Promotion et de Gestion Immobilière « ISKAN » a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer la construction de 100 logements à Teyarete, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction de 100 logements à Teyarete en lot unique. Les travaux seront exécutés à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas 18 mois.
4. La société Nationale d'Aménagement de Terrain, de Développement de l'Habitat de Promotion et de Gestion Immobilière « ISKAN » sollicite des offres sous plis fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction de 100 logements à Teyarete tous corps d'état confondus et en lot unique détaillés comme suit :

Ville (wilaya)	Infrastructure	Délai d'exécution
Teyarete (Nouakchott Nord)	32 Logement (Duplexe RDC+1)	18 mois
Teyarete (Nouakchott Nord)	20 logements Villa RDC, 02 Immeubles R+2 et commerces	
Teyarete (Nouakchott Nord)	24 logements Villa RDC, 02 Immeubles R+2, Terrain multifonctionnel et Aire de jeux enfants	

5. Le présent appel d'offres est un appel d'offres national ouvert.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du service travaux de la Direction Etudes Habitat et Développement à la Société nationale ISKAN e-mail :



chabbou1984@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : ISKAN sn, Immeubla Brakna – Rue de l'Indépendance BP 28 NKTT-RIM.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (5) dernières années, **au moins deux marchés similaires d'un montant de 150 000 000 MRU de chacun, attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic (pour des constructions des logements ou des bâtiments administratives)**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux. En plus du PV de réception ou **attestation justifiant l'expérience, le montant du marché et le délai**, l'entreprise doit fournir les pages de garde et de signature du marché ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 03 dernières années, supérieur ou égal à : **200.000.000 MRU**, ce pour des travaux de construction attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic,
- Disposer du matériel minimum décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. L'entreprise doit fournir pour chaque membre du personnel : le diplôme, le CV et l'engagement de disponibilité signé.
- Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de : **60.000.000 MRU**, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : ISKAN sn, Immeubla Brakna – Rue de l'Indépendance BP 28 NKTT-RIM à compter du 20/09/2023 contre un paiement non remboursable de 20 000 MRU ouguiyas ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera versée au compte ISKAN n°2000001 ouvert à la Banque Populaire de Mauritanie, seule la copie cachetée et paraphée fait foi. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. Les offres devront être rédigées en langue *arabe* ou français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 19/10/2023 à 12:00. Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis dans la salle de réunion d'ISKAN et, à l'adresse : **ISKAN sn**, Immeubla Brakna – Rue de l'Indépendance BP 28 NKTT-RIM, 00 222 45 25 46 01 à 12h : 00 min

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : 3 000 000 MRU



Les garanties des soumissions demeureront valides pour une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres/

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :

« **A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés d'ISKAN**, Immeuble Brakna – Rue de l'Indépendance BP 28 NKTT-RIM »

Plis à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

14. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le 19/10/2023 à 12 heures TU à en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies ;

15. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser 18 mois. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

Fait à Nouakchott le, 19/09/2023

Le Directeur général de la Société ISKAN
Mohamed Ould Ahmed Mahmoud

